

## SÉNAT

**Mercredi 3 février 1943.**

Le Sénat se réunit à 3 heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au Fauteuil.

Prières et affaires courantes.

**ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS  
DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL**

Le Sénat reprend le débat, interrompu hier, sur le discours de Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la session, et de la motion de l'honorable M. Du Tremblay visant à l'adoption d'une adresse en réponse à ce discours.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, mon premier et agréable devoir est de féliciter chaleureusement celui qui a proposé l'Adresse (l'honorable M. Du Tremblay) et celui qui l'a appuyée (l'honorable M. Davies). Ils se sont tous deux acquittés de leur tâche avec beaucoup de talent. Je ne pouvais accepter, certes, tout ce qu'ils ont dit; mais, en somme, leurs discours furent au point, bien débités et remplis de renseignements.

Cette nouvelle session du Parlement, honorables sénateurs, s'ouvre à une heure où la situation de nos armes est bien plus favorable qu'elle ne l'était l'an dernier. Les Nations Unies ont remporté de très importantes et même d'éclatantes victoires sur terre, sur mer et dans les airs. Nous pouvons franchement affirmer que le sort de la bataille a tourné en notre faveur et que nous serons victorieux. Nous devons tout de même bien comprendre que le chemin à parcourir est encore long et ardu et que nous devons accepter encore de grands sacrifices avant de vaincre définitivement nos ennemis.

Depuis le début de la guerre, les membres de notre groupe n'ont fait qu'accomplir leur devoir en appuyant loyalement les mesures de guerre du Gouvernement et aussi les autres mesures législatives soumises à cette Chambre. Je tiens, cependant, à déclarer bien nettement que nous nous réservons le droit d'élever la voix chaque fois que la critique nous semblera juste et raisonnable, et aussi de faire certaines propositions d'ordre pratique. Nous avons l'impression,—c'est du moins ce que je pense,—que depuis le commencement de la guerre le Gouvernement n'a pas renseigné le Parlement aussi bien qu'il aurait dû le faire. Nous participons tous à la présente guerre et, cependant, on nous refuse une foule de renseignements qui ne sauraient être d'aucun avantage pour l'ennemi. J'espère que lorsqu'il prendra la parole, mon honorable ami d'en face (l'honorable M. King), que nous estimons tous

beaucoup, fournira aux membres du Sénat beaucoup plus de renseignements que nous en avons obtenu jusqu'ici. Dans l'autre Chambre et aussi ici, au cours des dernières sessions, les honorables membres ont écouté la lecture de longs mémoires traitant de questions d'ordre général concernant l'effort de guerre de notre pays, mais nous n'avons entendu aucune déclaration précise et nette. Je vais préciser. Plusieurs honorables sénateurs, comme moi-même, sans aucun doute, suivent les débats qui se déroulent au Parlement impérial. J'ai été frappé du nombre de questions que l'on pose au Gouvernement là-bas au commencement de chaque séance, et aussi des renseignements francs et apparemment complets que fournissent les ministres. J'ai aussi lu avec la plus grande joie ce que le merveilleux premier ministre anglais a dit en plusieurs occasions du grand respect dont il entoure la Chambre des communes, ses droits et ses privilèges, et aussi ses observations d'ordre critique, justifiées ou non.

Je conseillerais à mon honorable ami d'en face de demander aux membres du Gouvernement de nous parler avec plus de franchise,—de nous faire un peu plus confiance. Le Président de notre valeureux allié du Sud, adressant la parole, l'autre jour, aux membres du Congrès et de la Chambre des représentants, a fait, parmi bien d'autres, cette importante déclaration: "Nous avons fabriqué dans notre pays 48,000 avions de combat et nous continuons à en fabriquer à la cadence de 5,000 par mois." Imaginez un peu ce qui se produirait si un honorable membre du Sénat, ou un membre de l'autre Chambre, demandait au ministre intéressé combien le Canada a fabriqué d'avions de combat depuis le début de la guerre; ou encore combien on pourra en fabriquer au cours de la présente année! On se contenterait de lui répondre par le vieux subterfuge qu'il n'est pas dans l'intérêt public de fournir cette information.

Pour ma part, je crois que le Parlement et le Gouvernement se tiendraient en relations plus étroites avec la population de notre pays s'ils nous fournissaient des renseignements plus précis. Aucun membre du Parlement ne désire demander au ministère une information que l'on peut raisonnablement tenir pour confidentielle, ou avantageuse pour l'ennemi. On devrait certainement nous renseigner plus efficacement qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Je veux maintenant m'arrêter à quelques problèmes importants dont s'émeuvent les Canadiens et aussi les membres du Parlement. Le premier est celui que pose notre capital humain. Je prie les honorables sénateurs de m'excuser de revenir sur un sujet que j'ai